

Emmanuel Zongo, Alain Casimir Zongo

COMPETENCE ARGUMENTATIVE ET APPRENTISSAGE DU PHILOSOPHER DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BURKINA FASO

Résumé

L'argumentation est consubstantielle à la philosophie : elle est le tapis sur lequel cette dernière se déploie. Elle est aussi une compétence nodale de l'enseignement-apprentissage du philosophe car elle renvoie à un apprentissage de la pensée. Le présent article soutient que l'enseignement-apprentissage de la philosophie ne développe pas de manière pertinente la compétence argumentative chez les élèves au Burkina Faso : les enseignants n'appréhendent pas la nature et les exigences de l'argumentation, ne définissent pas de façon claire les caractéristiques de la compétence argumentative qu'ils souhaitent développer chez les élèves, ne leur proposent pas des activités d'apprentissage susceptibles de la développer. L'article propose aussi des voies d'une pratique efficiente de l'argumentation en classe.

Mots clés : compétence argumentative, développement, enseignement, apprentissage, philosophe

Abstract

Argumentation is consubstantial with philosophy: it is the carpet on which this one stretches away. It is also a vital competence in the teaching/learning of philosophizing because it sends back to the learning of thinking and reasoning. The present article asserts that the teaching/learning of philosophy does not develop in a pertinent way argumentative competence among learners in Burkina Faso: teachers do not grasp the nature and the requirements of argumentation, do not clearly define the characteristics of the argumentative competence they wish to develop in learners and do not propose them learning activities likely to develop it. The article proposes ways for an efficient teaching of argumentation in class.

Keywords : argumentative competence, development, teaching learning, philosophizing

Introduction

La philosophie, en s'acquittant de la tâche de former et d'exercer la pensée, pour reprendre les mots de Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1990), élargit l'horizon intellectuel, métaphysique et éthique de l'homme, le libère de la foi aveugle, l'éloigne de l'étroitesse d'esprit, du fanatisme, des « conduites pastorales ». Dans le domaine de l'enseignement-apprentissage au secondaire, la philosophie est pourtant l'objet de présupposés défavorables, la victime d'une notoriété funeste, la cible de diverses charges, toutes d'une ampleur considérable. On la tient, à tort, pour une discipline ardue, voire impénétrable. Quoi qu'il en soit, le désintérêt des élèves pour la classe de philosophie, leurs mauvaises performances en évaluation sommative en classe, leurs échecs récurrents en évaluation certificative lors de l'examen du baccalauréat au Burkina Faso rappellent aux acteurs que le lien entre l'enseignement et l'apprentissage de cette discipline ne va pas de soi. Cette situation les interpelle sur la réalisation des processus d'enseignement et la nécessité de s'interroger sur leur aboutissement à un apprentissage effectif des élèves. Nous posons comme postulat que tous les élèves sont capables de philosopher mais qu'il est impérieux de les aider dans cet exercice au moyen de dispositifs didactiques. L'un des maillons essentiels de ces dispositifs est, de notre point de vue, l'apprentissage de l'argumentation qui apparaît comme une compétence fondamentale. On peut alors interroger l'effectivité d'une telle compétence dans les classes de l'enseignement philosophique au Burkina Faso. Dit autrement, dans le processus d'enseignement-apprentissage, les enseignants de philosophie parviennent-ils à amener les apprenants à cultiver la compétence argumentative, à se l'approprier ? Quelles sont les difficultés qui empêchent les apprenants de développer la compétence à argumenter ? Comment aider les enseignants et les apprenants à développer la compétence argumentative ? Nous analyserons dans un premier moment ce que l'on peut entendre par compétence argumentative en philosophie en analysant tant le concept d'argumentation que celui d'argumentation philosophique (1). Nous examinerons ensuite les causes et les difficultés auxquelles les apprenants font face par rapport au développement de la compétence argumentative et nous proposerons des stratégies en vue de contribuer à lever ces difficultés.

1. De la compétence argumentative en philosophie

Nous voulons, afin de saisir ce qu'est la compétence argumentative en philosophie, commencer par définir l'argumentation, puis l'argumentation philosophique. Dans le dernier moment, nous analysons ce qu'est une compétence argumentative en philosophie.

1.1. Le concept d'argumentation

D'un point de vue étymologique, le terme argument dérive du latin *arguere* qui veut dire montrer, prouver, dévoiler. Selon René Garrus (1996), le terme *argumentum* est lié à celui d'*argentum* (brillant) et à celui d'*argilla* (terre claire). La particule *arg*, racine indo-européenne, exprime l'idée d'éclat, de clarté. Le mot argument est alors de la même famille que les mots argent et argile. L'argumentation est, selon Jean-Blaise Grize (2002), une démarche de pensée qui vise à faire admettre, à tirer des conséquences, à déduire et inférer, à faire comprendre. Chaïm Perelman (1958, p. 9) affirme que « l'argumentation a pour objet d'étude des techniques discursives visant à gagner ou à renforcer l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment ».

Argumenter, c'est vouloir convaincre, persuader, ou délibérer, prendre une position justifiée sur la valeur d'une affirmation. Le but de l'argumentation n'est pas la violence persuasive ou le recours à la séduction car au sens authentique l'argumentation respecte la liberté de pensée de l'autre. Pour convaincre, celui qui argumente fait appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement, à l'esprit critique du destinataire pour obtenir son accord. Il doit user d'une stratégie efficace, habile pour faire connaître sa position, sa thèse, la faire admettre à un lecteur ou à un auditoire, ébranler les contradicteurs, faire douter les adversaires, faire basculer les indécis. Olivier Reboul (1994, p. 100) distingue l'argumentation de la démonstration par cinq traits : « elle s'adresse à un auditoire ; elle s'exprime en langue naturelle ; ses prémisses sont vraisemblables ; sa progression dépend de l'orateur ; ses conclusions sont toujours contestables »

- Pierre Oléron (2001) dégage les caractéristiques de la démarche argumentative :

- elle fait intervenir plusieurs personnes qui sont parties prenantes ;
- c'est une démarche par laquelle une des personnes vise à exercer une influence sur l'autre ;

- elle fait intervenir des justifications, des éléments de preuves en faveur de la thèse défendue et qui n'est pas imposée de force.

Dans le processus argumentatif on peut faire appel à différents types d'arguments. A titre illustratif, l'argument par l'expérience est fondé sur la dimension empirique et sur l'observation, l'argument logique sur l'enchaînement rationnel de propositions, l'argument par la cause sur la ou les causes d'un phénomène, l'argument par la comparaison sur un parallèle entre deux situations, l'argument par l'ironie consiste à faire semblant de donner la parole à son adversaire, à le citer pour mieux montrer que ses idées sont absurdes, odieuses ou ridicules. L'argument par l'ironie est une forme de marivaudage. Il convient d'évoquer les faux arguments, c'est-à-dire ceux qui sont basés sur des raisonnements controuvés : faux argument de cause à effet, généralisation abusive, argument *ad hominem*, argument d'autorité, analogie erronée, faux syllogisme. L'argument *ad hominem* consiste à s'attaquer à la personne et non à ce qu'elle dit. L'argument d'autorité a recours à la caution d'un homme illustre pour légitimer ses propres affirmations.

En somme, l'argumentation est un moyen efficace pour servir une cause, un parti, marquer les esprits par des effets de logique, de présentation, de mise en perspective, des procédés oratoires. Elle met en jeu un système de pensée, s'appuie sur des principes universels ou du moins en principe partagés par la majorité tels que la vérité, le droit au bonheur, l'équité, la sincérité, etc, ou sur les valeurs admises par un groupe social déterminé comme l'honneur, le courage, la probité, le travail, le patriotisme, etc L'argumentation nous accompagne dans notre vie quotidienne. L'avocat dans sa plaidoirie, l'homme politique dans son discours, le critique d'art dans son appréciation d'une œuvre, le romancier, etc, bref chacun de nous, à divers moments, en diverses circonstances, est amené à argumenter :

« Qu'il s'agisse de plaider sa cause, de justifier sa conduite, de condamner ou de louer amis, adversaires, hommes publics ou parents, de peser le pour et le contre d'un choix ou d'une décision. Et il est la cible d'arguments développés par d'autres dans les mêmes contextes, sur les sujets. » (Pierre Oléron, 1983, p. 32).

L'argumentation est un champ d'étude important pour toutes les disciplines car elle est située au carrefour de celles-ci. Elle tient une

place cardinale dans la pratique de la philosophie.

1.2. L'argumentation philosophique

Paul-Marie Bayama (2011, p. 180) pose l'argumentation comme la méthode propre à la philosophie : « Philosophe c'est apprendre à argumenter. L'argumentation est le summum de l'exercice de la raison, c'est le mode d'être et de transmission de la philosophie ». Le concept d'argumentation et la pratique qui l'accompagne sont marqués par des spéculations et recherches philosophiques. Les thèses philosophiques n'étant ni des vérités révélées, ni des théorèmes logiquement démontrables, ni de simples allégations, ni des mots d'ordre, les philosophes argumentent pour faire comprendre la chaîne de raisons qui tient leurs énoncés. Chaïm Perelman (1958) considère du reste la philosophie comme une œuvre de justification jamais achevée, le rôle de chaque philosophe étant de parfaire ce qui a été commencé par ses devanciers.

Le projet platonicien d'une philosophie qui pense vrai et juste s'est fait contre la rhétorique des sophistes vus comme des techniciens ou des orfèvres d'un discours artificiel, inauthentique et mensonger. Cette rhétorique ne s'occuperait pas de la vérité mais plutôt de la jouissance du triomphe. Pour Jacqueline de Romilly, ce déni antique des sophistes qui a traversé par la suite l'histoire de la philosophie est injustifié. Ces maîtres de la rhétorique furent « des philosophes, au sens fort du terme, et des philosophes dont les doctrines, par leurs perspectives même, libéraient les esprits, les stimulaient et leur ouvraient des chemins non frayés » (Jacqueline de Romilly, 1988, p. 26). Une réhabilitation des sophistes pourrait commencer par la reconnaissance de leur grand apport à l'art de la parole et à celui de l'argumentation que Jacqueline de Romilly nomme « éducation rhétorique » et dont ils ont contribué à poser les bases. La parole, pour le sophiste, est un instrument du pouvoir : il cherche à persuader son auditoire à l'aide d'arguments qui témoignent de son éloquence et de son érudition.

Aristote qui a voulu systématiser la logique, définira des méthodes de raisonnement pour avancer dans la connaissance en édictant les principes généraux, notamment le principe d'identité, de non-contradiction, du tiers exclu. Il insistera sur le raisonnement déductif dont le syllogisme est une illustration : « Un raisonnement déductif est une formule d'argumentation dans laquelle, certaines choses étant posées, une chose distincte de celles qui ont été posées s'ensuit

nécessairement, par la vertu même de ce qui a été posé. » (Aristote, 1967, p. 249) On pourrait évoquer la place cardinale de l'argumentation chez certains philosophes médiévaux, modernes et contemporains. Mais notre intention n'étant pas de faire une histoire de l'argumentation philosophique nous allons circonscrire notre analyse à une évocation succincte du point de vue de Chaïm Perelman (1958).

Il traite de la rhétorique argumentative en tant que dimension persuasive du discours et en fait la méthode par excellence de la philosophie. La rationalité d'une philosophie dépend de la pertinence et de l'ampleur de sa procédure de justification. La spécificité du discours philosophique réside dans le fait qu'il vise l'universel, qu'il cherche à dépasser les situations concrètes grâce à des techniques argumentatives. Philosophier c'est chercher à fonder en raison le concret qu'on veut rationaliser :

« Le philosophe est celui qui restructure une réalité primitivement donnée, en cherchant à montrer que cette restructuration n'est pas arbitraire, mais a des raisons en sa faveur. Son rôle n'est pas de démontrer la vérité d'un énoncé, mais d'établir le bien-fondé d'une restructuration, et ceci grâce aux techniques de justification » (Chaïm Perelman, 1958, p. 202)

La philosophie s'appuie sur des prémisses qui se rapportent à ce qui est communément admis, alors que l'argumentation est du domaine du vraisemblable. Perelman le souligne en ces termes :

« Dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est acceptable, les raisons ne sont ni déductions formelles correctes, ni inductions allant du particulier au général, mais des argumentations, de toute espèce, visant à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment ».

La conception que propose Perelman de l'argumentation s'inscrit dans la volonté de légitimer l'argumentation comme technique discursive et comme méthode nodale de la philosophie. Elle fait de l'argumentation l'une des compétences fondamentales du philosophe.

« s'adressant à un auditoire universel (...) cela implique de se placer à un niveau rationnel. N'importe quel argument ne sera pas philosophiquement légitime, par exemple s'il est

psychologiquement trop passionnel ou personnel, ou logiquement trop particulier (...) Je dois donc m'élever au-dessus de mon affectivité, de mon cas singulier, de mon petit univers, pour faire parler en moi l'esprit d'analyse, qui m'est commun avec ceux qui réfléchissent, et m'adresser à un auditoire universel, celui de tous les esprits raisonnables. En ce sens, la vérité est l'accord nécessaire des esprits qui se détachent de l'individuel et du particulier » (Michel Tozzi, 1996, p. 122).

L'argumentation philosophique revêt le sceau de l'universalité, c'est-à-dire que n'importe quel argument ne peut pas être retenu pour philosophique. Une argumentation qui ne défend que ce qui nous arrange ne saurait être tenue pour philosophique parce qu'elle est partisane. En philosophie toute thèse se heurte à des objections, et les objections sont comme des stimulations intellectuelles.

1.3. La compétence argumentative

Le vocable compétence dérive du latin *competere* qui signifie aller ensemble, se rencontrer, et même bien se rencontrer, s'accorder. Le terme évoque d'abord l'idée d'habilitation et celle de capacité. De façon générale la compétence peut être définie comme une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Marc Romainville (1998) cité par Frédéric Guinepain (2017, p. 3) y voit « un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, qui permette, face à une catégorie de situations, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets ». Le cours de philosophie au lycée a pour mission, comme l'a si bien dit Anatole de Monzie (1925), d'armer les élèves « d'une bonne méthode de réflexion et de quelques principes généraux de vie intellectuelle ». Parmi les compétences qu'il vise il y a celles de l'esprit critique, de la vie citoyenne, de la conceptualisation, de la problématisation mais aussi celle de l'argumentation philosophique. Cette dernière fait partie des compétences nodales. Mais comment la concevoir ? Selon Michel Tozzi (1996), avoir la compétence argumentative, c'est être capable de convaincre rationnellement :

La philosophie ne peut pas s'apprendre au même titre que les sciences de la nature. Elle est un domaine particulier du savoir humain qui fait

intervenir dans son déploiement la recherche de la vérité au travers d'une argumentation vertueuse. L'apprenant en classe de philosophie s'initiant au philosopher aspire aussi en principe à développer une compétence à argumenter, c'est-à-dire à défendre ses points de vue avec une certaine hauteur, avec toute l'exigence de rationalité que cela requiert. Mais comment le Burkina Faso prend-il la mesure de l'enseignement de la philosophie ?

Dans son ouvrage, *Penser par soi-même*, Michel Tozzi (2005) revient longuement sur les conditions de l'argumentation philosophique et ses processus d'acquisition. Pour lui la pensée est un dialogue avec soi-même. Penser, c'est « s'argumenter » soi-même mais en étant rigoureux et exigeant, parce que le meilleur argument en philosophie, c'est l'argument vrai, c'est l'argument qui, lorsqu'il passe au crible de la raison critique, doit prouver son évidence. C'est pourquoi l'auditoire philosophique a prétention à être universel. L'argumentation philosophique revêt le sceau de l'universalité, c'est-à-dire que n'importe quel argument ne peut pas être retenu pour philosophique. Une argumentation qui ne défend que ce qui nous arrange ne saurait être tenue de philosophique parce qu'elle est partisane. En philosophie toute thèse se heurte à des objections, et les objections sont comme des stimulations intellectuelles. L'objection donne au philosophe ou à l'apprenti philosophe l'occasion d'affiner et de mieux fonder sa pensée. Une bonne argumentation revêt néanmoins quelques critères spécifiques :

- la cohérence de chaque argument : développer un point de vue critique à l'aide de preuves pertinentes, amener chaque élément de l'énoncé du sujet de façon appropriée ;
- la cohérence du raisonnement : raisonner correctement, débusquer les éventuels sophismes ;
- la cohérence entre les arguments d'une même thèse ;
- la pertinence de la pensée : les arguments doivent être pertinents sur le fond car la cohérence à elle seule ne suffit pas. On peut être très logique avec des raisonnements déconnectés de la réalité ;
- la solidité des arguments : elle se mesure à la résistance aux objections ;
- le classement et la hiérarchisation des arguments : les arguments doivent être ordonnés.

Pour susciter l'adhésion de la personne à convaincre, les arguments doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- la clarté : les arguments sont formulés dans un vocabulaire précis et non équivoque. La pensée exprimée doit être aisée à comprendre ;
- la rationalité : l'argument rationnel s'adresse à l'intelligence et s'appuie sur la logique de la pensée. Il est fondé sur des faits et des données vérifiables. Il ne contient pas de propositions émotives ou de croyances ;
- la cohérence : le raisonnement cohérent implique la non-contradiction entre les arguments et la logique dans l'expression. Par ailleurs les propositions doivent être unies par des liens logiques valides ;
- la pertinence : la signification des arguments est liée à la thèse à défendre. L'argument doit être adapté à la thèse défendue, être de poids et ne pas laisser de place au doute ;
- la suffisance : elle donne à l'argumentation assez d'ampleur pour convaincre et tient compte de la complexité de la problématique.

2. Etat des lieux de la connaissance et de la pratique de l'argumentation et suggestions

Nous avons pris appui sur notre expérience d'enseignants puis d'encadreurs pédagogiques et nous avons administré des questionnaires et conduit des entretiens semi-dirigés. Les questionnaires ont concerné cent quatre-vingt (180) élèves des classes de terminale des séries A, C et D des établissements publics et privés des régions des Hauts-Bassins et du Centre -Ouest. Les entretiens ont touché vingt (20) enseignants de philosophie des mêmes régions, de dix (10) inspecteurs et conseillers pédagogiques de philosophie de la Direction régionale des Enseignements post-primaire et secondaire du Ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion des Langues nationales des Hauts-Bassins, de la Direction générale de l'Encadrement pédagogique de la Formation initiale et continue (DGEPFIC). Nous avons recueilli et analysé des informations, notamment en prenant appui sur des théories philosophiques et didactiques. Nous avons organisé cette deuxième partie deux rubriques, à savoir un état des lieux de la connaissance et de la pratique de l'argumentation et des suggestions en vue d'une pratique efficiente de l'argumentation en classe de philosophie.

2.1. Etat des lieux

Des enquêtes auprès des élèves, il ressort que quatre-vingt-huit pour cent (88%) d'entre eux ont une bonne approche de l'argumentation. Ils comprennent bien que l'argumentation permet de défendre une position, un point de vue ou une idée. Ils reconnaissent aussi que dans l'argumentation il y a le besoin d'être précis, convaincant, pertinent et d'exprimer clairement ses idées pour pouvoir conquérir l'assentiment d'autrui ou pour emporter son adhésion avec soi. Les apprenants savent que dans l'argumentation ils sont appelés à exposer leurs idées et ce par le débat d'idées, la discussion ou par la réponse à une question posée. Par ailleurs, ils savent aussi que dans le processus argumentatif ils doivent se positionner pour réfuter les points de vue qu'ils ne soutiennent pas. A propos des types de raisonnement argumentatifs, quatre-vingt-trois (83%) des élèves n'ont pas donné de réponse. Pour ceux qui ont répondu à cette question, deux tendances se dégagent clairement. D'une part, et ils sont les plus nombreux, les apprenants n'ont pas une idée claire des types de raisonnement argumentatifs. D'autres aussi avancent des assertions fort éloignées des types de raisonnement argumentatifs. D'autre part dix-sept pour cent (17%) des apprenants ont clairement cité des types de raisonnement argumentatifs. Cependant ceux-ci n'ont pu citer au maximum que deux types de raisonnement argumentatifs justes. Si la grande majorité des apprenants ont une idée claire de l'argumentation et de son but, on peut douter qu'ils puissent construire consciemment un type de raisonnement pouvant défendre de façon claire et nette leurs positions.

Le débat en philosophie est une bonne occasion de développer la compétence argumentative chez ses apprenants. Le débat met l'accent sur la prise de la parole et nous rappelle l'agora grecque, l'un des lieux d'expression et de déploiement de la philosophie. Pour atteindre son but, le discours explicatif doit être exposé non seulement en des termes permettant de bien le comprendre, mais aussi être placé sous le regard de tous. La libre discussion, le débat contradictoire, l'affrontement des arguments contraires s'imposent dès lors comme règles du jeu intellectuel. Dans la confrontation des opinions les élèves apprennent à valoriser leurs arguments. Pour quatre-vingt-quatre pour cent (84%) des apprenants, la prise de parole au cours de philosophie est difficile. Les apprenants manquent ici un moyen de rentrer en contact avec leurs pairs pour des échanges verbaux. Selon le modèle socioconstructiviste, les confrontations des opinions sont porteuses de sens. Elles permettent à

l'apprenant de confronter ses représentations à celles des autres et de construire ses propres connaissances. Il y a de nombreux obstacles qui les empêchent de prendre la parole et de s'essayer au débat dialectique, à l'argumentation : manque d'arguments, absence de culture personnelle sur le thème abordé, faible capacité de maniement de la langue, faible niveau en français, peur que l'expression ne plaise pas au professeur, manque de confiance en soi, idées qu'on n'arrive pas à exprimer. Il y a aussi des difficultés liées au ressentiment chez les apprenants. Certains élèves ne prennent pas la parole en classe parce qu'ils craignent les railleries de leurs camarades. En effet, lorsque dans une classe, l'éthique de la discussion, telle que le soutient Jürgen Habermas, n'est pas prise en charge, il va de soi que certains apprenants soient frustrés par les attitudes de leurs camarades. Pour un climat serein de prise de la parole en classe par tous les élèves, l'enseignant gagnerait à définir un cadre, d'un commun accord avec tous les élèves, dans lequel les échanges doivent avoir lieu. Les apprenants doivent avoir le sens du respect de la dignité d'autrui et comprendre que c'est juste un débat d'idées dans lequel ils apprennent à aiguiser leur esprit critique par l'argumentation. Par ricochet quatre-vingt-sept pour cent (87%) des apprenants affirment qu'il leur est difficile de prendre part activement au cours de philosophie. Effectivement ils se retrouvent « démunis » d'idées et leur faible capacité d'argumentation les confine dans le mutisme. Ils pensent aussi qu'il ne sert à rien d'exposer ses idées sans pouvoir les défendre. Cette attitude est bien déplorable parce qu'en réalité tous les élèves peuvent travailler à la réussite du cours, même ceux qui pensent qu'ils sont "démunis d'idées".

En philosophie diverses méthodes et techniques existent pour amener un élève qui manque de confiance en lui-même à vaincre la peur et à exprimer librement ce qu'il pense. La méthode socratique est indiquée à ce propos et se trouve même encouragée par les Instructions officielles de l'enseignement de la philosophie du Burkina Faso. Du reste, quatre-vingt-sept pour cent (87%) des élèves s'accordent à reconnaître que s'ils savaient argumenter. En effet, pour les apprenants l'acquisition de la compétence argumentative leur permettra de participer sereinement aux débats en classe car ils n'auront pas particulièrement des difficultés à se faire comprendre ou à apporter les preuves de ce qu'ils avancent, à construire un argumentaire solide et convaincant dans les exercices de dissertation et de commentaire. En plus, cette compétence leur permettra d'avoir de bonnes notes lors des devoirs de dissertation et

commentaire de texte philosophique car ils pourront éviter les griefs d'une argumentation défectueuse.

Il ressort des questionnaires aux enseignants que soixante-sept pour cent (67%) d'entre eux font de la capacité à argumenter une compétence fondamentale de l'enseignement-apprentissage de la philosophie, que soixante-dix-huit pour cent (78%) d'entre eux appréhendent la notion d'argumentation et sa visée. Ils reconnaissent aussi que l'argumentation philosophique a des particularités. Cependant seuls vingt-huit pour cent (28%) ont pu citer des particularités liées à l'argumentation philosophique. Soixante-dix-huit pour cent (78%) des enseignants de philosophie ne sont pas satisfaits de l'argumentation de leurs élèves dans les exercices de dissertation et de commentaire de texte. Ils accusent la faiblesse du niveau de langue en français, le manque de référentiels sur l'enseignement de l'argumentation. En somme, ils ne savent pas comment faire pour transférer cette compétence à leurs élèves et il en découle un impact négatif sur la capacité de ces derniers à bien philosopher. C'est aussi le défaut de la capacité argumentative qui est à l'origine des mauvaises notes qui, par ricochet, donnent l'impression que la philosophie est impénétrable et difficile. Par ailleurs les enseignants n'ont pas une bonne maîtrise des différents types de raisonnement argumentatifs. Cinquante-six pour cent (56%) d'entre eux n'ont cité aucun type de raisonnement argumentatif exact, juste. Ne connaissant pas les différents types de raisonnement, comment pourraient-ils les enseigner à leurs apprenants ? Les enseignants sont unanimes qu'ils ne sont pas suffisamment outillés pour enseigner la compétence argumentative à leurs élèves. Ils se retrouvent "démunis" face aux exigences didactiques de l'enseignement de l'argumentation.

Pour les encadreurs pédagogiques, être doté de la compétence argumentative est un atout significatif pour le philosophe et pour exercer pleinement sa citoyenneté au sein de la société. Mais par rapport à la définition et aux caractéristiques de l'argumentation philosophique, certains encadreurs ont des idées vagues, font des confusions ou énoncent des idées trop convenues, voire superficielles. Ils soulignent de manière unanime les difficultés chez les enseignants à faire acquérir les compétences argumentatives à leurs apprenants. Lors des visites de classe ils n'ont pas constaté de façon explicite des tentatives de transfert des compétences argumentatives. Ils affirment aussi n'avoir jamais observé qu'un enseignant ait décliné l'acquisition de la compétence argumentative comme un objectif à atteindre chez les apprenants. Tous

les encadreurs pédagogiques pensent que les enseignants ne sont pas suffisamment outillés pour enseigner l'argumentation aux apprenants car ils n'y ont pas été initiés pendant leur formation académique à l'université et pendant leur formation à l'école professionnelle.

2.2. Suggestions en vue d'un apprentissage pertinent et fécond de l'argumentation

Autant la philosophie n'est pas seulement critique, dénonciation mais aussi prospection, autant la réflexion sur son enseignement et son apprentissage ne peut se limiter à la description d'insuffisances ou de défauts. De ce fait, une étude comme celle que nous avons faite n'a de véritable utilité que si elle propose des voies et moyens en vue de contribuer au développement de la compétence argumentative dans l'enseignement-apprentissage de la philosophie.

La compétence argumentative étant une dimension fondamentale, il est nécessaire de la mettre en évidence en introduisant son étude au niveau de l'enseignement des différentes méthodologies de dissertation et de commentaire de texte. Elle pourrait aussi être enseignée comme propédeutique en classe de seconde à la dissertation et que commentaire de texte qui sont abordés en classe de première. Nous suggérons d'instaurer dans la formation initiale des professeurs de philosophie à l'École normale supérieure de Koudougou un module sur l'argumentation. Cela permettra de leur donner les différents éléments théoriques liés à la nature, aux types et aux exigences de l'argumentation et de les former conséquemment pour l'enseigner en maîtrisant ses multiples aspects.

Nous suggérons que les encadreurs pédagogiques, qui sont en contact direct avec les enseignants sur le terrain et qui ont mission de veiller à l'application des programmes et des instructions officielles, travaillent à bien comprendre l'argumentation, ses stratégies, ses exigences et sa complexité pour pouvoir en parler avec pertinence. Bien outillés, ils pourront lors des visites de classe sur le terrain saisir l'occasion pour revenir avec les enseignants sur l'intérêt de l'acquisition de la compétence argumentative chez les élèves. Ils pourront aussi préparer des formations sur l'argumentation en vue d'assurer la formation continue des enseignants de philosophie sur le terrain.

Le rôle des enseignants de philosophie dans l'initiation des apprenants au philosophie est primordial. Les enseignants doivent garder à l'esprit qu'enseigner, de par le sens étymologique *insignire* ou *insignare*

évoqué par Saint Augustin dans son œuvre *De Magistro* (1993), signifie montrer par signes, indiquer, transmettre des signes, marquer une empreinte. Mais comme le dit Jacques Muglioni « on ne peut enseigner que par réactivation, en se ré-instruisant soi-même à chaque moment en toute présence d'esprit, en consentant à refaire vraiment le chemin qu'on jalonnait cette fois de signes ». Il nous semble alors impérieux que les enseignants de philosophie se documentent sur l'argumentation et qu'ils s'exercent à la rédaction de textes selon les types argumentatifs afin de pouvoir les enseigner aisément aux apprenants. Nous avons noté que de nombreux enseignants méconnaissent les types de raisonnement argumentatif. Comment enseigner ce que l'on n'a pas soi-même compris, ce dont on ne s'est pas approprié ? Il serait aussi d'une grande utilité de faire appel à des argumentations réussies dont on relèverait les idées, la structure, les propriétés, l'importance, la pertinence mais aussi les limites des illustrations, les indices de subjectivité (les modalisateurs) afin de montrer aux apprenants comment on construit des argumentations rigoureuses. Les enseignants gagneraient enfin à privilégier la communication horizontale dans l'animation du cours, c'est-à-dire que toute réponse donnée par un élève, qu'elle soit jugée bonne ou non, doit être soumise à une exigence de justification, d'argumentation. Enfin, il pourrait être envisagé des cafés philosophiques dans les établissements. Ces cafés, dans un air détendu et un espace de liberté, sur des sujets permettront d'entraîner les apprenants à la prise de parole, à l'argumentation de leurs prises de position. Il est nécessaire que l'activité en classe soit d'abord celle de l'élève et le débat est un bon moyen pour l'enseignant d'organiser la gestion des apprentissages. Selon Oscar Brenifier (2005, p. 143) le professeur doit être capable de conduire « *les apprenants vers l'accomplissement de leurs idées* », les relancer, les orienter, réorienter les différentes interventions. En un mot il doit garantir que les élèves ne sortent pas du sujet.

Nous pourrions à ce stade conclure cet aspect avec ces mots de Marc Demeuse et Christine Strauven (2006, p.7) : « Le perfectionnement et l'enrichissement de la compétence argumentative a fortiori sont constitutifs du savoir-faire. La démarche permanente d'amélioration se fait déjà par le fait même de la pratique de l'argumentation ». Nous insistons sur la sérénité, le respect qui doivent accompagner les activités d'apprentissage car les railleries, la honte ou l'inconfort constituent des facteurs qui inhibent les efforts des apprenants. Il s'agit alors pour les enseignants de faire prendre conscience aux élèves la nécessité

d'écouter leurs camarades, de faire preuve de tolérance, d'attaquer les arguments qu'ils ne partagent pas mais les personnes qui les énoncent, et de ne point se moquer d'eux, de sanctionner avec générosité ceux qui se moquent des autres. Les enseignants devront faire preuve de tact en évitant de frustrer ou de blesser les apprenants, être des exemples de respect des autres. Selon John Locke (2002, p. 72) « il n'y a rien, en effet, qui pénètre l'esprit des hommes aussi doucement et profondément que l'exemple ». Du reste, les Instructions officielles de l'enseignement de la philosophie au Burkina Faso (2010, p. 6) attire l'attention du professeur sur le fait qu'il peut tirer « le meilleur parti des questions et des réponses de ses élèves en s'interdisant d'écarter ou de décourager (par l'indifférence, le mépris, le silence et le sarcasme) leurs efforts de constructions, de réflexions personnelles ».

Conclusion

L'argumentation occupe une place cardinale dans l'histoire de la philosophie, dans l'économie de la pensée philosophique : il y est question non pas d'imposer des vérités ou d'aligner des affirmations mais de convaincre au moyen d'une chaîne de raisons, de partager au moyen de discours argumentés des affirmations. L'argumentation est aussi une compétence à promouvoir dans l'enseignement-apprentissage du philosophe. L'une des principales difficultés qu'éprouvent les apprenants en classe de philosophie est liée à une insuffisance ou une absence de compétence argumentative. Ils ne parviennent pas à argumenter leurs prises de position à cause d'un défaut d'idées, d'une ignorance des types de raisonnement et des stratégies pour les mettre en œuvre. Comme les enfants, les élèves sont des êtres en transit. Ils ont besoin de connaissances, de valeurs, de compétences pour se développer et se réaliser. La compétence argumentative n'est pas seulement une compétence intellectuelle. Elle est aussi et surtout une compétence sociale et politique. Si l'argumentation peut être un outil d'altération de la liberté des autres, si elle peut nourrir les desseins lugubres de certains hommes politiques, elle est aussi un moyen qui permet la réalisation de la communauté démocratique. L'enseignement de la philosophie qui veut aider les apprenants à rechercher un dire-vrai des choses et un vivre-vrai dans le monde et ce au moyen, essentiellement, d'un apprentissage du penser par soi-même ne peut remplir sa fonction en tournant le dos à la compétence argumentative. Les enseignants doivent alors par leur assistance et leur rigueur et à travers des activités appropriées aider les apprenants à développer cette

compétence nodale. Le professeur de philosophie doit être conscient que sa personne et son enseignement peuvent porter un frein à son action. Autrement dit, il doit adopter une communication fructueuse capable de mettre les apprenants en confiance pour que ceux-ci participent au cours. Cette participation au cours pourra développer des habiletés, notamment la compétence argumentative.

Références bibliographiques

- Aristote. (1967). *Topiques, Tome I*, Paris : Editions Les belles Lettres.
- Aristote. (2008). *Métaphysique, livre A, Tome I*, Paris : Editions Vrin.
- Augustin, Saint. (1993). *De Magistro, « Le Maître »*, Paris : Editions Klincksieck.
- Bayama, P.M. (2011). *Problématique de la philosophie africaine et dynamique culturelle. Thèse de doctorat unique en philosophie*. Université de Ouagadougou.
- Brenifier, O. (2005). *Intervention de Bianchi, J. P. au CRDP Paris*, <http://crdp-paris-fr/d-ecole/res/atelierphilos;pdf> consulté le 16 juillet 2019 à 19 h 46 mns.
- Demeuse, M. et Strauven, Ch. (2006) *Développer un curriculum d'enseignement ou de formation : Des options politiques au pilotage*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Garrus, R. (1996). *Etymologies du français : curiosités étymologiques*, Paris : Editions Belin.
- Grize, J. B. (2002). *Logique et langage*, Paris : Editions Ophrys.
- Guinepain, F. (2017). *Enseigner et évaluer par compétences*, IA-IPR STI : Académie Versailles.
- Habermas, J. (1992). *De l'éthique à la discussion*. Paris : Édition du Cerf.
- Hegel, G.W. F. (1990). *Textes pédagogiques*, Paris : Vrin.
- Inspection de philosophie. (2010), *Instructions Officielles de l'enseignement de la philosophie au secondaire au Burkina-Faso*, Ouagadougou (Burkina Faso) : Direction des inspections et de la Formation des Personnels de l'Éducation.
- Locke, J. (2002). *Quelques pensées sur l'éducation*. Consulté le 4 octobre 2020 à 15 h 45 mns sur Users/USER/Downloads/Documents/

Quelques %20pensées%20sur%20l'éducation%20
(%20PDFDrive%20).pdf

Monzie, A. de. (1925). Instructions du 2 septembre 1925. *Journal officiel*. n° 206 du 3 septembre 1925, pp. 8650-8684.

Muglioni, J. (1993). *L'école ou le loisir de penser*. Paris : CNDP.

Perelman, C. (1958). *Le traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*. Paris : PUF.

Prairat, E. (2017). *Eduquer avec tact : vertu et compétence de l'enseignant*, Paris : ESF Sciences humaines.

Oleron, P. (2001). *L'argumentation, que sais-je ?* Paris : PUF.

Romilly, J. de, (1988), *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris : Editions de Fallois.

Tozzi, M. *Approche didactique et philosophique de la discussion philosophique* <http://cafephiloweb.free.fr/cpwt/contrib/tozzi4.htm>

Tozzi M. (1992). *Apprendre à philosopher dans les lycées d'aujourd'hui*, collection CRDP de Montpellier : Hachette.

Tozzi, M. (2005). *Penser par soi-même : initiation à la philosophie*. Lyon : Chronique sociale.

